

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**18e Colloque international de bibliologie de l'Association internationale de
Bibliologie (AIB)**

**1er Colloque congolais de bibliologie du Comité congolais de l'Association
Internationale de Bibliologie**

Kinshasa (27 novembre – 3 décembre 2004)

**Archives et Bibliothèque : un patrimoine documentaire de l'humanité à
sauvegarder**

par

Antoine LUMENGANESO Kiobe

**Directeur Général et Conservateur en Chef des Archives Nationales du Congo
Président de la CENARBICA**

En introductions, quelques mots sur ces sciences auxiliaires de l'histoire et de l'archivistique que sont la codicologie et la paléographie :

- la codicologie : en tant que science du livre manuscrit, considérée dans son histoire et dans l'usage qui en a été fait. Il s'agit d'un aspect important de la science paléographique.
- la paléographie : en tant que science des écritures anciennes, puis par extension, étude de la nature et du développement de l'écriture, connaissance du « support de l'écriture ». La paléographie, par l'importance qu'elle a prise, par la connaissance de plus en plus étendue que nous avons des grandes collections, est devenue un vaste ensemble dont certains éléments tendent à se dissocier. Un aspect important de la science paléographique a notamment pris, en Occident, le nom de « codicologie », depuis près d'un demi-siècle. À côté de la science de l'écriture et du support écrit, qui est l'objet propre de la paléographie, il s'est constitué en Occident une science du livre manuscrit considérée dans son histoire et dans l'usage qui en a été fait, indépendamment de l'écriture et de l'acte même de copier. C'est l'objet de la codicologie. Le paléographe est concrètement, de nos jours, celui qui s'occupe des « livres manuscrits » et des « documents » recueillis dans de grandes bibliothèques et des dépôts d'archives de l'Occident¹. Aux auditeurs curieux et désireux d'avoir des informations détaillées sur ces deux « sciences », nous leur recommandons la lecture de l'intéressante étude de DAIN (A.), *Introduction à la paléographie dans l'Histoire et ses méthodes*, vol. publié sous la direction de Ch. Samaran, de l'Institut, « Encyclopédie de la Pléiade », Paris, 1967, p. 528-531.

Qu'est-ce que des « archives » ?²

- le mot : le mot « archives » fait songer spontanément à quelque chose d'ancien. On associe souvent à tort les archives au parchemin et au papier. En effet, l'information utilise aussi le support le plus moderne par exemple, la bande magnétique ou le CD-ROM. La notion d'archives ne repose ni sur l'ancienneté des pièces, ni sur la matière du support qui a reçu l'information.
- l'étymologie : le terme « archives » est dérivé du grec « arché », qui signifie « autorité publique ». Un « archeion » était un bâtiment abritant notamment les archives de l'État³. Peu à peu, le sens s'est élargi : du lieu de conservation (contenant) aux documents qui y étaient conservés. (contenu) Plus tard, le terme a été utilisé aussi par des instances privées (princes, abbayes, ...) ⁴, de sorte que le lien exclusif avec l'autorité publique s'est perdu.
- la matière première (de l'information) : les archives constituent la matière première d'informations historiques. J'utilise ce terme « matière première » propre à l'économie politique pour essayer d'expliquer l'importance des documents d'archives. Il s'agit, en effet, des sources à l'état brut (rapport, procès-verbal, minute d'une lettre, dépêche, coupure de presse, discours, ...). Il s'agit donc de documents ou de sources non travaillées, non décortiquées. Je les qualifie de « documents de première main » par opposition aux « produits finis » (un autre terme d'économie politique) qui sont des ouvrages, des livres ou des travaux d'histoire que l'on trouve plus dans une bibliothèque que dans un dépôt d'archives au sens strict du terme. Les synthèses historiques ou ouvrages (manuels) d'histoire sont élaborés sur la base de ces documents; nous pensons par ordre des priorités aux dossiers et aux documents d'archives. Voilà pourquoi nous considérons le Dépôt National d'archives comme le creuset, le réceptacle ou le laboratoire de l'histoire nationale et le dépositaire de la mémoire collective.

Nouvelles technologies et mémoire du futur

Il faut faire un petit détour pour évoquer la relation des archives avec les nouvelles technologies. Nous vivons à l'heure de l'accélération de l'histoire. Notre ère (début du XXI^e siècle) décuple ou multiplie les moyens d'échange entre les hommes, c'est un signe des temps. Cela pose aux archivistes de nouveaux problèmes. Aujourd'hui, le formidable développement des nouveaux supports et des

¹ Cf. Art.cit., pp. 529-530.

² Le lecteur trouvera une série de définitions du mot archives dans le *Dictionnaire de Terminologie Archivistique*, œuvre d'un groupe de travail établi par le C.I.A. en 1997.

³ La conservation des archives a été, de tout temps liée à l'exercice du pouvoir. Cf. Duchheim, (M.), ...

⁴ Exemple Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Trond ou de Cambrai...

nouvelles technologies nécessite que nous repensions nos méthodes de collecte, de conservation, de préservation et de mise en valeur de la mémoire du futur, c'est-à-dire le patrimoine de demain. La marée montante des écrits mais aussi la richesse des archives orales, les bouleversements et l'interdépendance des techniques de communication et d'information, la multiplication des supports que l'on croit éphémères parce qu'ils n'ont plus la pérennité du papier (support traditionnel de la pensée humaine), tout cela oblige à redéfinir les perspectives et les moyens d'une mémoire organisée pour la postérité. Les archives de demain, ne seront plus ce qui reste quand le temps a passé, mais ce que les hommes auront prévu de mettre à la disposition de ceux qui les suivront, d'une génération à une autre. Notre responsabilité en est accrue ; il faut donc penser à la mémoire de l'avenir dès le moment de l'action. Ainsi, se doter d'un Service d'Archives efficace doit entrer dans les préoccupations d'un chef d'état, d'un gouvernement aussi bien que d'un chef d'entreprise ou de toute collectivité agissant dans la société.

Élargissement de la notion d' « archives »

À l'époque contemporaine, la notion d' « archives » s'est élargie considérablement. Manuscrits au départ, les archives concernent aussi aujourd'hui certains documents imprimés (Publications Officielles, Circulaires, Bulletin Officiel, Bulletin Administratif), prospectus, correspondances multicoopiées, documents audiovisuels, documents électroniques. La notion de « Nouvelles archives » date du XI^e Congrès International des Archives de Paris (1988). Il s'agit d'un ensemble de supports modernes, différents du papier, qui va des microformes (microfiches, microfilm) jusqu'au disque à lecture optique, en passant par toutes les formes d'audiovisuel et les mémoires informatiques, sans oublier les archives orales. Aujourd'hui, à l'ère du pluralisme d'opinions et des droits de l'homme, les archives sont considérées comme des instruments de la démocratie et des outils précieux de la bonne gouvernance, expression d'un État de droit⁵.

Archives, bibliothèques et documentation : convergences et divergences

La deuxième partie qui a trait aux archives, bibliothèques et à la documentation relève les points de convergence et de divergence ci-après : patrimoine, conservation, préservation, supports de l'information, type d'informations, méthode de travail, public (généalogistes, chefs coutumiers, métiers, police, fonctionnaires retraités, agents de l'OBMA, ...).

⁵ Cf. Notre interview dans Le Supplément au Potentiel du vendredi 9 avril 2004, n° 3094, p. 14.

Tableau comparatif des archives, bibliothèques et documentation

	base d'informations	Provenance	constituants	missions
A R C H I V E S	A) <u>Document</u> Manuscrit inédit et/ou secret « credo » = Discretion	Sources uniques c'est-à-dire que les éléments n'ont pas d'existence indépendante mais sont intégrés dans une structure globale. Entrée sous forme d'un faisceau, un document n'acquiert sa valeur que si on le considère dans le contexte d'autres documents parmi lesquels, il a pris place d'où la notion de Fonds d'archives : . sacré . indivisible . ne peut être démembré . principe de provenance ; d'où importance des : - organigrammes - structures administratives	. Un tout organique . Toutes les pièces d'un fonds = inter-dépendantes Le fonds ne porte jamais un nom tiré de l'objet qu'il conserve comme dans un centre de documentation. Ex. : Navigation Il est toujours désigné par le nom du producteur c'est-à-dire l'instance qui a produit ou reçu le document. Ex. : Administration/La Marine De ce principe découle la façon de mener des recherches dans un dépôt d'archives. Ex. : Pour trouver des documents sur un sujet, il faut déterminer d'abord l'administration publique qui était compétente en la matière. S'il s'agit d'une instance privée, il faut déterminer d'abord l'organisation ou l'individu qui a déployé son activité dans ce domaine. À l'aide des divers instruments de recherche (guides, inventaires, répertoires, ...), on peut alors rechercher ensuite les documents concernant le sujet choisi.	Documentation historique à constituer. Lien, corrélation entre histoire et archives La mémoire institutionnelle, administrative ou gouvernementale à sauvegarder
B I B L I O T H È Q U E	Publications ouvrages, livres, revues Tout document édité c'est-à-dire publié en grande quantité	. Sources diverses . Collections contre le Fonds d'Archives . Entrée individuelle (un livre)	. Entrée individuelle des éléments de la collection. . = Subjective . Classification par matière ou par auteur	. Documentation variée et générale (pas nécessairement historique) . Information générale
D O C U M E N T A T I O N	Périodique, revue tournée vers l'actualité	Sources diverses Périodique ou revue sur l'actualité	Collections Un documentaliste est un gestionnaire d'un centre de documentation administré en fonction de l'actualité (controverses) Ex. Élection Nationalité Conflit sous-régional Sida...	Information spécialisée tournée plus vers l'actualité à constituer : - coupures de presse - dépêches

Programme de l'UNESCO « Mémoire du Monde » (1994)

Abordons la troisième et dernière partie de notre propos. Si la pierre, le papier et le cuir des parchemins sont les gardiens d'un passé presque légendaire, l'écriture nouvelle des films et du multimédia est le témoin de notre temps et le garant de notre avenir. À l'ère de l'accélération de l'histoire, tout se confond et tout se précipite. Nous devons donc prendre le temps de conserver l'image des choses, celle de nos origines, celle de notre passé et celle de notre existence. C'est pourquoi l'UNESCO a lancé en 1990, le Programme « Mémoire du Monde »⁶. De quoi s'agit-il ?

La Mémoire collective

- Le patrimoine documentaire : conservé dans les archives, les bibliothèques et les centres de documentation, il représente une part essentielle de la mémoire collective. Il reflète, en outre, la diversité des langues, des peuples et de culture ; cette mémoire est fragile.
- Disparition, de manière « naturelle » : une part considérable du patrimoine mondial disparaît de manière « naturelle » : le papier acidifié tombe en poussière, le cuir, le parchemin, le pellicule photographique et les bandes magnétiques sont attaqués par la lumière, la chaleur, l'humidité ou la poussière. Le cinéma, par exemple, risque de perdre la plus grande partie de ses œuvres pionnières. En effet, des milliers de kilomètres de pellicule risquent de s'effacer si leur restauration et leur préservation ne sont pas entreprises à temps ; de manière « accidentelle » : il s'agit des accidents qui ponctuent la vie des dépôts d'archives, des bibliothèques et des centres de documentation : inondations, incendies, ouragans, tempêtes et tremblement de terre, conflits armés et guerres, contre lesquels il est difficile de se protéger sinon en adoptant des mesures préventives.

Les Objectifs

Lancé il y a huit ans, ce programme est destiné à sauvegarder et à promouvoir le patrimoine documentaire de l'humanité par des mesures de préservation et d'accessibilité. Ces deux axes sont complémentaires, puisque l'accès incite à la protection et la préservation permet l'accessibilité.

Les objectifs du programme sont définis comme suit :

- la promotion de l'intérêt des États membres pour leur propre patrimoine documentaire et plus particulièrement celui qui peut avoir une valeur universelle ;
- la sensibilisation nationale à la conservation de ce patrimoine ;
- la conservation ;
- la préservation ;
- l'accessibilité de ce patrimoine au public grâce aux technologies les plus appropriées ;
- le développement des produits tels que les CD-ROM, des sites Internet, des albums, des livres ou des cartes postales montrant des documents du patrimoine et les distribuant à l'échelle internationale.

Le Registre « mémoire du monde »

- Comité Consultatif International : il identifie et recense les collections du patrimoine documentaire répondant aux critères de sélection qui déterminent l'universalité. À ce jour, quarante-trois pays ont déposé des propositions d'inscription au Registre « Mémoire du Monde » où quarante-sept collections provenant de vingt-six pays sont déjà inscrites.
- Comités Nationaux : ils ont été créés dans trente-deux pays, dont la RDC, en 1994.

Projets ou perspectives

- Projets-pilotes : le Programme de l'UNESCO a mis en place les projets-pilotes qui ont abouti notamment à la publication d'un certain nombre des CD-ROM, par exemple les manuscrits de Prague (un programme de numérisation de la Bibliothèque Nationale).

⁶ Dont je suis actuellement le Président.

- Projets à venir : de nombreux projets sont en attente de financement. C'est le cas de la RDC où l'UNESCO a lancé le projet « Route de l'Esclave » pour examiner la question du commerce des esclaves et notamment l'impact qu'il a sur la situation politique et économique des États membres afin de promouvoir le dialogue inter-culturel. Les archives de la traite constituent la base de ce travail. Une étude de faisabilité d'un projet portant sur l'identification, la sauvegarde et la promotion des archives de la traite atlantique est en cours de réalisation, en étroite collaboration avec le Conseil International des Archives. Il est envisagé de numériser ces archives et d'en fournir l'accès sur le site web de l'UNESCO ainsi que sur d'autres sites spécialisés.

Conclusion

Nous n'avons pas de conclusion pour notre analyse. Il appartient à chacun et à chacune de tirer des conclusions qui s'imposent. Nous voudrions terminer par les considérations finales suivantes :

À l'Ère de la société de l'information

En ce début du troisième millénaire, qu'on définit comme une ère de la société de l'information, nous constatons que :

- un grand fossé sépare les pays dits développés, qui ont compris l'importance de la documentation, (c'est-à-dire les archives, les bibliothèques et centres de documentation, sources intarissables d'informations) et les pays de l'Afrique au Sud du Sahara, qui ne semblent pas encore avoir saisi le rôle de la mémoire collective en tant qu'élément précieux de notre patrimoine culturel ;
- notre action à nous, archivistes, bibliothécaires et documentalistes (voire même les ethnologues et les muséologues) doit donc poursuivre une double passion ;
- la sensibilisation de nos dirigeants à l'importance de la gestion de l'information consignée ;
- la communication à nos compatriotes et à nos populations, réfractaires par nature à l'effort de conservation du document, de la conscience de sauvegarder dès aujourd'hui la mémoire du futur.

L'Ignorance des archives

L'ignorance des archives et des dossiers bien tenus conduit à l'amnésie qui aboutit à la mauvaise gestion et à la gabegie.

Corrélation archives et histoire

Une corrélation existe entre archives et histoire, fille des archives. Bien conservés, les archives et les dossiers peuvent avoir un effet bénéfique, libérateur et thérapeutique tant il est vrai que :

« Mieux l'homme connaît le passé, moins il en est l'esclave, c'est là que réside la véritable grandeur et de l'histoire et des archives ».